



Fédération Française de Tir

Ligue de Tir d'Alsace

Siège :

Maison des Sports

Ligue Régionale de Tir d'Alsace

4, rue Jean Mentelin B.P.95028

67035 STRASBOURG Cedex 2

☎ 03.88.29.55.18 📠 FAX 03.88.30.18.46

A TOUS les CLUBS de TIR

Membres de la Ligue de Tir d'Alsace.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, le Président et le Comité Directeur convoque l'ensemble des Clubs de Tir d'Alsace, membre de la L.T.A. en :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ces assises se tiendront :

Samedi 22 novembre 2025

SALLE POLYVALENTE

Rue Louis Deiber

68500 HARTMANNSWILLER

V677+8Q Hartmannswiller

Accueil et émargement 14 heures.

Début des travaux 14 heures 30.

La présence de tous les membres est obligatoire.

Rappel :

- votre club, membre de la LTA doit être à jour de ses cotisations.
- vous pouvez déléguer un membre de votre association, muni d'un pouvoir (*ci-joint*) revêtu de votre signature, précédée de la mention : " BON POUR POUVOIR ".
- aucune dérogation ne sera accordée (*Article 9 des Statuts de la LTA*).

Strasbourg, le 22 octobre 2025.

Hugues SENGER
Président de la LTA

P.J. disponibles sur le site de la LTA : [CLIQUEZ ICI](#)

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Compte rendu AGO2024.

Formulaire de pouvoir.



IBAN : FR76 1670 5090 1708 7710 4504 303 – BIC : CEPAPRPP670

Registre des associations T.I. de Strasbourg sous Vol. XVII n° 92

SIRET : 332 375 724 00025 – APE : 9499Z